

PAT Arve-Giffre

Date de la dernière actualisation : 03/04/2026



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2025
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2025

Territoire Caractéristiques et enjeux du territoire

Auvergne-Rhône-Alpes

Haute-Savoie

Foncier

La préservation de la ressource foncière est un enjeu majeur pour le territoire Arve-Giffre, afin d'éviter une perte irréversible pour l'agriculture et pour la capacité nourricière du territoire. C'est notamment sur ce sujet que se situe la complémentarité des deux territoires, l'un encore producteur mais peu diversifié, l'autre urbanisé au point que le potentiel de productions encore possible reste faible.

La consommation d'espace ces dernières décennies, au coeur des préoccupations de la loi ZAN, a été importante, et plus intense en secteur de la vallée de l'Arve. Entre 2008 et 2020, ce sont près de 250 hectares qui ont été consommés, avec respectivement 90 hectares pour la CCMG et 146 hectares pour la 2CCAM (source : diagnostic SCOT, 2024). Cette consommation s'est poursuivie sur les années 2021, 2022 et 2023 (respectivement 14 ha pour la CCMG et 25 ha pour la 2CCAM sur ces 3 années). Désormais les problématiques foncières identifiées sur le territoire du PAT Arve-Giffre sont les suivantes :

- Pression urbaine et spéculation immobilière, rendant la disponibilité et le prix d'achat des terrains peu accessibles
- Non préservation des terrains agricoles par des outils fonciers (certains terrains exploités sont constructibles et constituent une ressource financière non négligeable pour les propriétaires dans le cadre d'une revente)
- Insécurité foncière (ex : parcelles sans contrat de location agricole)
- Morcellement des parcelles et éloignement des surfaces par rapport aux sièges d'exploitation
- Enclavement (ex : accès aux parcelles rendu difficile, conflits avec le voisinage)
- Manque de surfaces d'exploitation
- Reliefs des versants

-Une grande plaine agricole en vallée du Giffre, qui n'a pas le statut de Zone Agricole Protégée (ZAP) en tous lieux

Les évolutions législatives marquent une volonté croissante de protéger l'espace agricole. Pour autant, dans un territoire attractif, avec un fort dynamisme démographique, économique et touristique, les pratiques agricoles restent soumises à de fortes contraintes. Celles-ci se cumulent au détriment de la viabilité des exploitations : pressions sur le foncier, compensations environnementales sur les parcelles agricoles, concurrences d'usage, etc. L'obligation réglementaire récente de compensation agricole collective ne justifie pas de s'affranchir d'une réflexion sur la consommation des espaces agricoles, ressource foncière la plus consommée.

L'réflexion sur la consommation des espaces agricoles, ressource foncière la plus consommée.

L'agriculture est une perte de surfaces irréversible, alors que ces surfaces constituent la base de la pérennité et du développement de l'agriculture locale.

Installation / transmission d'exploitations

Les problématiques identifiées sur cette thématique au niveau du territoire du PAT Arve-Giffre sont les suivantes :

- Moyenne d'âge des exploitants élevée, sans repreneur forcément identifié
- Cession et reprise des terrains par les exploitations existantes voisines, limitant les opportunités d'accès pour de nouvelles activités ou pour des primo-accédants
- Biens familiaux (souhait de conserver l'exploitation ou les terrains dans le cercle familial, maison d'habitation dans le corps de ferme...)
- Urbanisation à proximité des fermes
- Difficultés à trouver des associés ou des salariés
- Filière d'emploi peu valorisée financièrement, hors subventions

La population active agricole du PAT Arve-Giffre est en déclin, le nombre d'actifs agricoles a été divisé par plus de 3 entre 1990 et 2010. Le nombre d'actifs agricoles est passé de (source : <https://crater.resiliencealimentaire.org>) :

- 613 en 1988 à 172 en 2010 pour la CCMG
- 286 en 1988 à 79 en 2010 pour la 2CCAM

La diminution du nombre d'agriculteurs et du nombre d'exploitations s'accompagne d'une augmentation de la taille de celles-ci.

Il sera primordial de travailler sur cet axe pour garantir une agriculture sur le territoire. Plusieurs possibilités seront à étudier, avec les acteurs concernés et partenaires du PAT : accompagner les transmissions en soutenant et en regroupant les acteurs et les réseaux locaux, mettre en réserve du foncier et le mettre à disposition, acquérir du foncier, adhérer à la SCIC Ceinture Verte de Haute-Savoie (la 2CCAM y adhère récemment) afin de faciliter l'installation d'agriculteurs, aborder les documents d'urbanisme avec la projection de l'agriculture

souhaitée pour demain.

Diversification de la production

Grâce à une analyse des surfaces déclarées sur le Registre Parcellaire Graphique (RPG 2022 issu de la PAC), on constate une agriculture essentiellement tournée vers l'élevage sur le territoire PAT Arve-Giffre.

Le renouvellement d'un 3ème Plan Pastoral du Haut-Giffre (territoire de la CCMG + 3 communes de la 2CCAM) et le diagnostic agricole du territoire de la 2CCAM, réalisé en 2023 par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, confirment cette tendance. Le paysage agricole, très diversifié auparavant (1ère moitié du XXème siècle) pourvoyait à une grande partie des besoins alimentaires à l'échelle locale. Les régions agricoles sont aujourd'hui largement spécialisées. Relocaliser le système alimentaire pour renforcer sa résilience nécessite de développer une agriculture nourricière, donc diversifiée.

Le soutien à la diversification agricole et alimentaire pourra être un axe évident à développer dans le PAT, tout en maintenant une activité pastorale, identité de notre territoire (paysage, patrimoine...).

Pour cela, il serait pertinent de compléter les diagnostics actuels afin d'intégrer la notion « nourricière », permettant de caractériser et comprendre les potentiels agricoles des terres et des sols : quoi cultiver et où ? L'objectif serait d'optimiser et de favoriser des pratiques agricoles adaptées aux spécificités de chaque secteur, tout en renforçant l'autonomie alimentaire et la résilience du territoire face aux changements climatiques (espèces, races, semences, ressources en eau, conditions météorologiques en évolutions, ...).

En parallèle de ce diagnostic complémentaire, il sera essentiel d'identifier et de co-construire en concertation avec les partenaires là où les trajectoires agricoles adaptées dans l'objectif de répondre aux besoins de la population et des usagers (offre = demande), tout en renforçant les producteurs et transformateurs dans une économie réelle.

Adaptation des modes de production au changement climatique

L'économie agricole du territoire est essentiellement tournée vers l'élevage ovin et bovin, qui produit du lait (fromage) et de la viande. Ce type d'élevage est fortement consommateur d'espace, de fourrage et d'eau. Il est plutôt bien valorisé économiquement notamment dans le cadre des activités économiques.

Certaines productions de foin sont exportées et représentent une activité à part entière, qui utilise des terres non alimentaires localement, mais rémunératrices pour les producteurs locaux.

Le changement climatique et les épisodes récurrents de sécheresse mettent à mal les ressources nécessaires aux troupeaux. L'adaptation des modes de production, du travail et des pratiques devient dès lors un enjeu majeur sur le territoire.

Il sera indispensable de prendre en compte les impacts du changement climatique, selon les pratiques agricoles, qui nécessitent des adaptations telles que : une augmentation des besoins en eau, la gestion des ravageurs, l'apparition de nouvelles maladies, des décalages dans les calendriers agricoles, ainsi que les effets des tempêtes et inondations sur les cultures. Ces changements peuvent entraîner une diminution des rendements, mais également ouvrir la possibilité de revenir vers des variétés rustiques et d'introduire de nouvelles cultures adaptées aux conditions climatiques évolutives.

L'adoption de pratiques agroécologiques permettra de renforcer la résilience des fermes, et d'enrayer la dégradation de la biodiversité. Le territoire Arve-Giffre est globalement préservé de l'intensification agricole, mettant à mal la faune et la flore (intrants, pesticides, engrais chimiques). Néanmoins, le fait d'améliorer et d'adapter les pratiques agricoles reste essentiel, afin de garantir une gestion durable des ressources naturelles, de préserver les écosystèmes et de répondre aux enjeux climatiques et économiques actuels.

D'autres facteurs entrent également en ligne de compte concernant l'élevage et les pratiques d'alpage, la présence du loup et l'ensemble des conflits territoriaux qui en découlent, dont notamment ceux liés à la fréquentation des alpages par les pratiquants d'activités de pleine nature.

Développement des circuits courts

Le développement des circuits courts présente plusieurs enjeux non négligeables :

- Valorisation au juste prix des productions locales en réduisant le nombre d'intermédiaires
- Création d'emplois locaux non délocalisables
- Création de lieux de lien social selon le format de déploiement choisi
- Etude de la demande et adaptation de l'offre à la demande
- Souveraineté alimentaire territoriale et économie locale
- Réduction des pollutions et des émissions de gaz à effet de serre liées au transport et au conditionnement des marchandises

Chiffres clés du territoire



Contexte

58 899 habitants
18 communes
106,40 habitants/km²
553,59km² de communes
273,98 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

7,82% de chômage
24 140€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

0 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0 associations par 10 km²
0 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

11 993,38 hectares de SAU
21,66% de SAU
dont 3,65% de SAU en bio
dont 0,04% de légumineuses
dont 51,99% de prairies permanentes



Structures agricoles

108 exploitations

14 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau

Taux de nitrates inférieur à 10 mg par litre d'eau

0,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

21,05 de haie/ha de SAU



Distribution

120 enseignes de distribution

dont 14 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

410 emplois dans la transformation

+49,09% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

28 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 4 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

> Communauté de communes des Montagnes du Giffre (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision


Instances décisionnaires : conseils communautaires des CC / COFIL : arbitrage, acte les orientations et stratégies

Les objectifs stratégiques du projet

Définir une stratégie alimentaire concertée et en décliner un programme d'actions afin de répondre aux enjeux suivants : diversifier l'alimentation sur le territoire, renforcer l'accès à des produits locaux, améliorer la résilience du système alimentaire et réduire la dépendance aux approvisionnements extérieurs.


Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	mise en place d'une convention de partenariat avec la SICA Arve-Giffre et Risse	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Accompagnement d'un guide des producteurs Arve Giffre	Action en cours

Type d'action	Actions phares	Avancement
---------------	----------------	------------

Type d'action	Actions phares	Avancement
---------------	----------------	------------

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	PAEC en cours sur le territoire	Action en cours

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Non

Coopération interterritoriale

Non

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

Moyens humains

0.20 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Pauline LETERTE

04 50 47 62 00

p.leterte@montagnesdugiffre.fr

pôle planification - environnement

Technicienne

508 avenue des Thézières

74440 Talinges

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)